

Acuité

Formation - Conseil



FORMATION INITIALE DES MEMBRES DE LA CSSCT

ENTREPRISES DE PLUS DE 300 SALARIÉS / FORMATION A JOUR DE L'ACTUALITÉ SOCIALE ET JURISPRUDENTIELLE D'AVRIL 2019

Programme applicable au 01/01/2022

OBJECTIF :

- ⇒ Cerner les différents moyens et missions du CSSCT et de ses membres
- ⇒ Être capable d'adopter le positionnement et les postures adéquates par rapport aux différents acteurs internes et externes de la politique de prévention de l'entreprise
- ⇒ Participer à la démarche globale de prévention des risques, être capable de conduire une évaluation des risques professionnels et participer à la mise en place ou l'actualisation du Document Unique

PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ Tout personnel

PRE-REQUIS :

- ⇒ Sans objet



DUREE :

- ⇒ 5 jours

LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum : 12

PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Aucune préconisation

COÛT :

- ⇒ A partir de 650 € HT / jour pour un groupe : nous consulter

CALENDRIER :

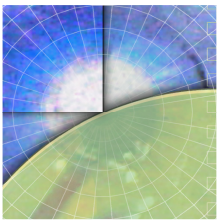
- ⇒ Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Une démarche pédagogique participative et opérationnelle. Alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices pratiques. Possibilité de travaux sur les documents de l'entreprise.
- ⇒ Un support complet, entièrement digitalisé : comportant des fiches synthétiques sur chacun des points clés, des modèles de documents, directement réutilisables en entreprise sont remis aux participants, des liens utiles pour aller plus loin.

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de formation



Acuité

Formation - Conseil



Référentiel National Qualité
Audité par
BUREAU VERITAS
Certification

La Certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CACES®
BUREAU VERITAS
Certification

CONTENU :

I. COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA SANTE SECURITE

- La santé et la sécurité en chiffres
- Les définitions essentielles : hygiène, sécurité, prévention, risque, accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle
- Les principaux indicateurs : taux et indice de gravité, de fréquence
- Les responsabilités civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail.
- L'obligation de résultat et la faute inexcusable
- Le délit d'entrave

Exercice : Quiz et échanges interactifs sur les définitions

II. LE CSE : ACTEUR MAJEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Comprendre la démarche globale de prévention
- Les principes généraux de prévention en droit et en pratique
- Le CSE et son action au quotidien
 - Organiser et cadrer les réunions
 - Le formalisme des réunions : délais, périodicité, ordre du jour, PV, informations écrites
- Comprendre le rôle et la diversité des acteurs internes et externes : la médecine du travail, l'inspecteur du travail, la CARSAT, etc

III. MAITRISER LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DE LA CSSCT

- Le règlement intérieur de la commission
- Les moyens des membres de la CSSCT : crédits d'heures, protection, libre circulation...

Exercice : Quiz et échanges interactifs sur les moyens

- Organiser le travail de terrain
 - Organiser une enquête suite à un évènement non souhaité. La méthode de l'arbre des causes
 - Préparer une visite sur le terrain : programmer et organiser
 - Sensibilisation sur la communication des comptes rendus

Exercices et cas pratiques sur les étapes et recherche de solutions

- Mettre en pratique les obligations de prévention
 - formations et habilitations des travailleurs
 - document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - contrôles périodiques obligatoires
 - obligations liées aux risques (risque chimique, bruit, risque biologique, risque lié aux chutes de hauteur...)
 - obligations spécifiques (entreprises extérieures...)
 - veille et conformité : quelles ressources ?
- Préparer et mener les consultations :
 - Les types de consultations, les délais, l'articulation avec le CSE
 - Préparer concrètement les consultations du CSE

Mise en situation : simulation d'une réunion de consultation sur un projet concret

IV. ETRE EFFICACE DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA CSSCT

- Analyser des situations et des organisations de travail :
- Les composantes du travail. Travail prescrit et travail réel : les écarts
- Les outils d'analyse : comment observer le travail ?
- Construction de plans d'actions partagés

Mise en situation Plan d'actions : cerner les points clés à intégrer dans son plan d'actions

V. CONTRIBUER A CREER UNE CULTURE DE PREVENTION ET DE SECURITE

- Les bases d'une culture sécurité dans les différents établissements
- La communication de la CSSCT au quotidien
- Participer à l'élaboration du programme de prévention.
- Doter la CSSCT d'un plan d'actions opérationnel.
- Légitimer le dialogue social sur les conditions de travail